

MASSIF FORESTIER DE RETZ

Site Natura 2000

Lettre d'information

Novembre 2022

N°7

Année 2022

Quelques charmes et bouleaux
à l'intérieur de la lisière sud
du **BOIS DE HAUTWISON**

Zone Spéciale de Conservation
FR 2200398

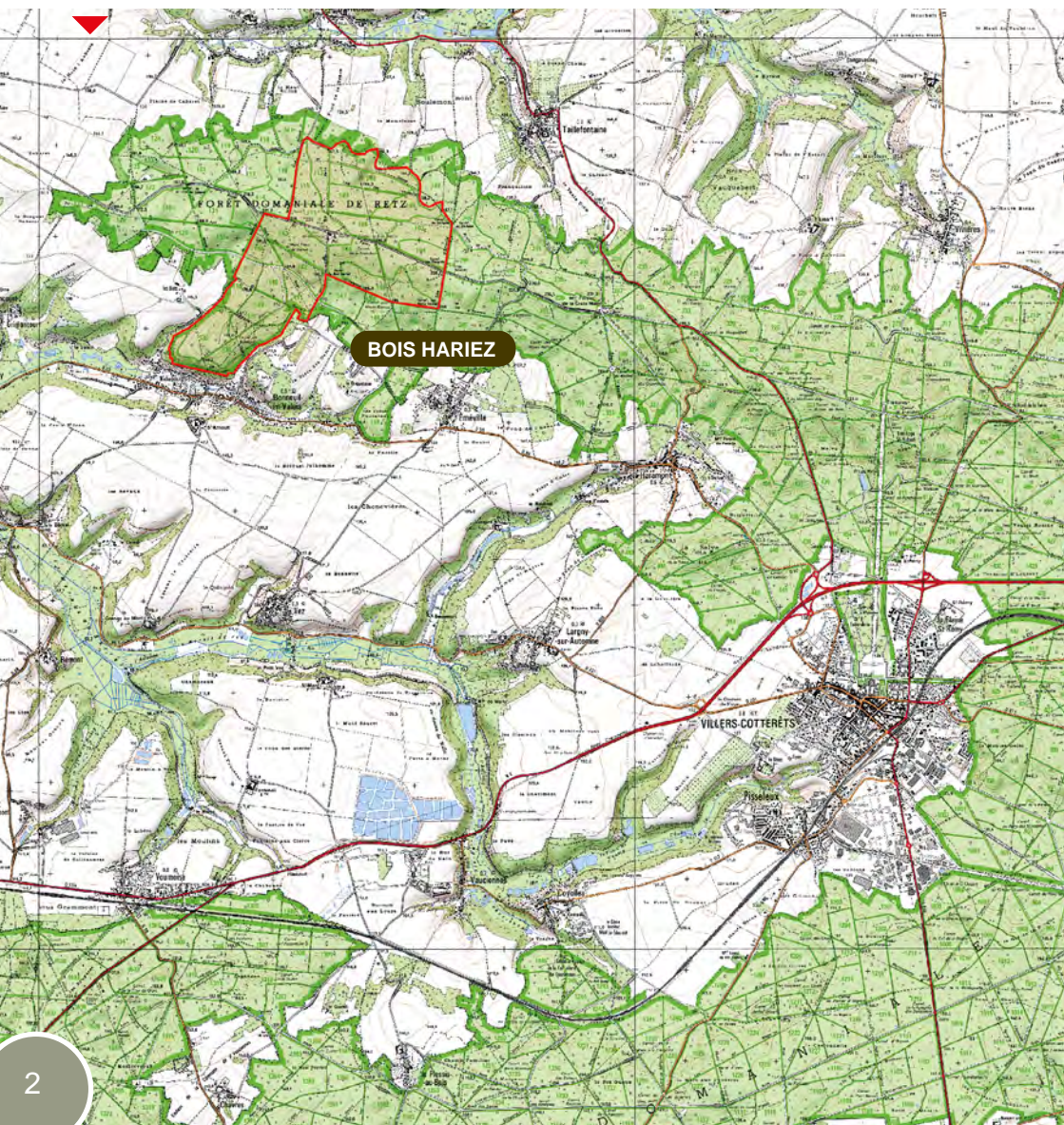


Liberté
Égalité
Fraternité




Le massif forestier de Retz est entré depuis décembre 2004 dans le réseau européen Natura 2000, du fait de sa richesse biologique. Le Document d'objectifs (DOCOB) initial de 2012 a été révisé en 2019-2020. Les descriptions ont été mises à jour, les priorités redéfinies et il a été proposé de nouvelles actions en faveur des milieux naturels (tels que les hêtraies, boisements humides ou végétations des lisières) et des espèces (des chauves-souris, l'insecte coléoptère *Lucane cerf-volant* ou la mousse *Dicrane vert*) jugés d'intérêt par l'Union Européenne. En 2022, la réalisation d'actions s'est poursuivie dans différents domaines.


1. Localisation du site et de ses 3 entités



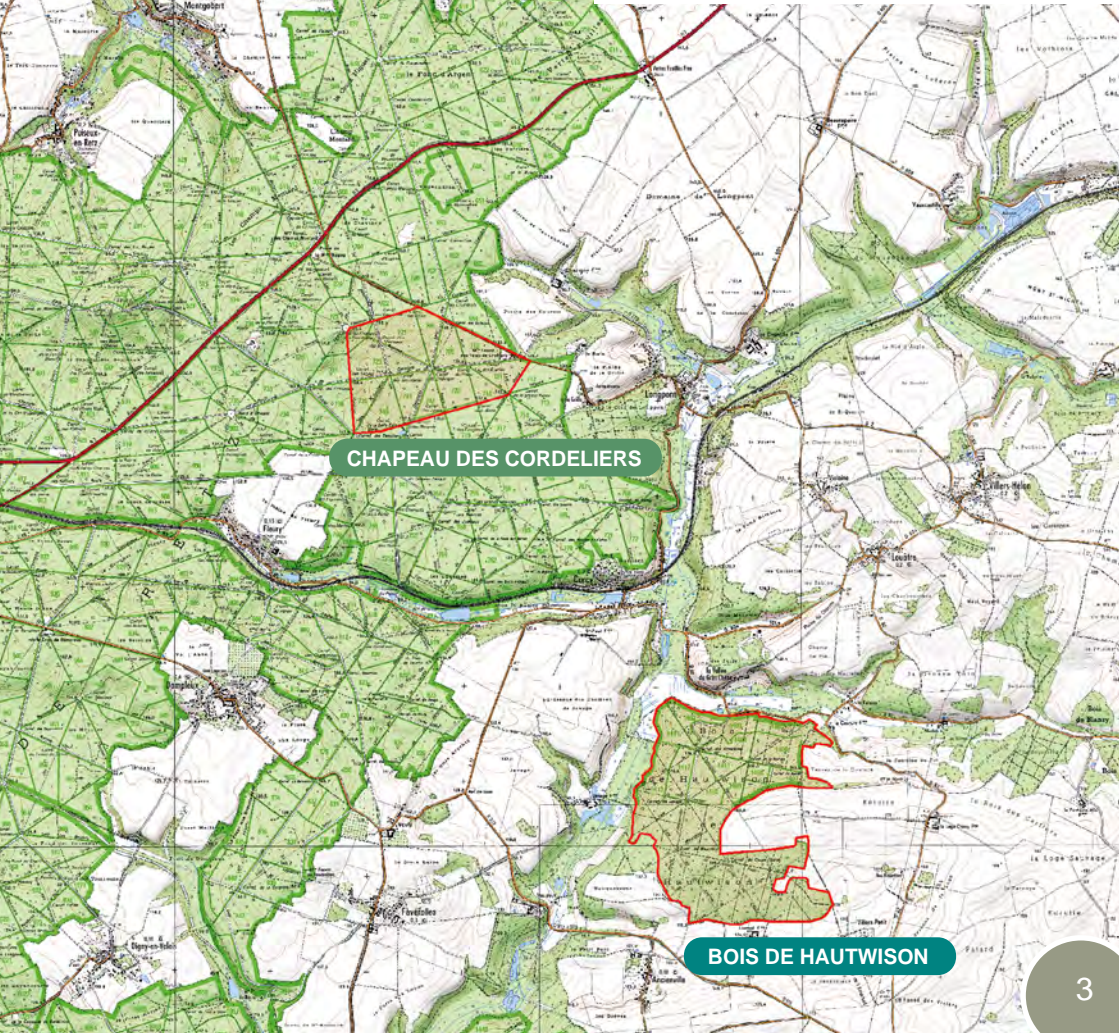


 Périmètre du SIC "Massif forestier de Retz"



0 600m 1200m


sources : Scans IGN,
Biotope - Cartographie :
Biotope, 2011



2. Information et communication

PUBLICATIONS


Les 30 ans de Natura 2000 ont été mis à l'honneur sur la page facebook de la CCRV. 322 vues. L'îlot de gros arbres préservé au **CHAPEAU DES CORDELIERS** a été expliqué sur la page facebook Forêts domaniales des Hauts-de-France (ONF). 479 vues, 3 partages et 15 réactions  .

VALORISATION DE LA CHARTE DES USAGERS

téléchargeable sur www.cc-retz-en-valois.fr/sortir-et-decouvrir/biodiversite/natura-2000/

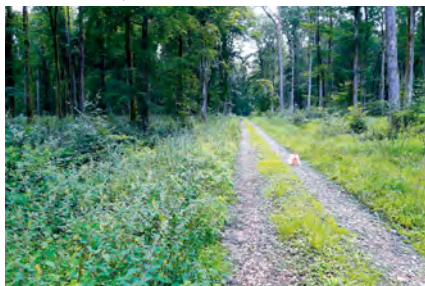
L'Association de Promotion des Chemins Verts, celle en faveur de l'environnement d'Haramont, ainsi que l'association Loisirs, Culture et Gastronomie pourraient rejoindre l'A.FO.RETZ, le Retz bike club et le Cyclo Club de Villers-Cotterêts, associations déjà signataires.


SORTIES NATURE À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

Le 16 juillet, six personnes ont participé à la sortie organisée pour découvrir les plantes des sous-bois, à partir de l'Ail des ours au grand bosquet du château et jusqu'à la parcelle 1420 du **BOIS DE HAUTWISON** 

La présence de plantes exotiques envahissantes (Laurier du Caucase, Balsamine à petites fleurs, Glycérie striée) fut aussi vérifiée au

CHAPEAU DES CORDELIERS

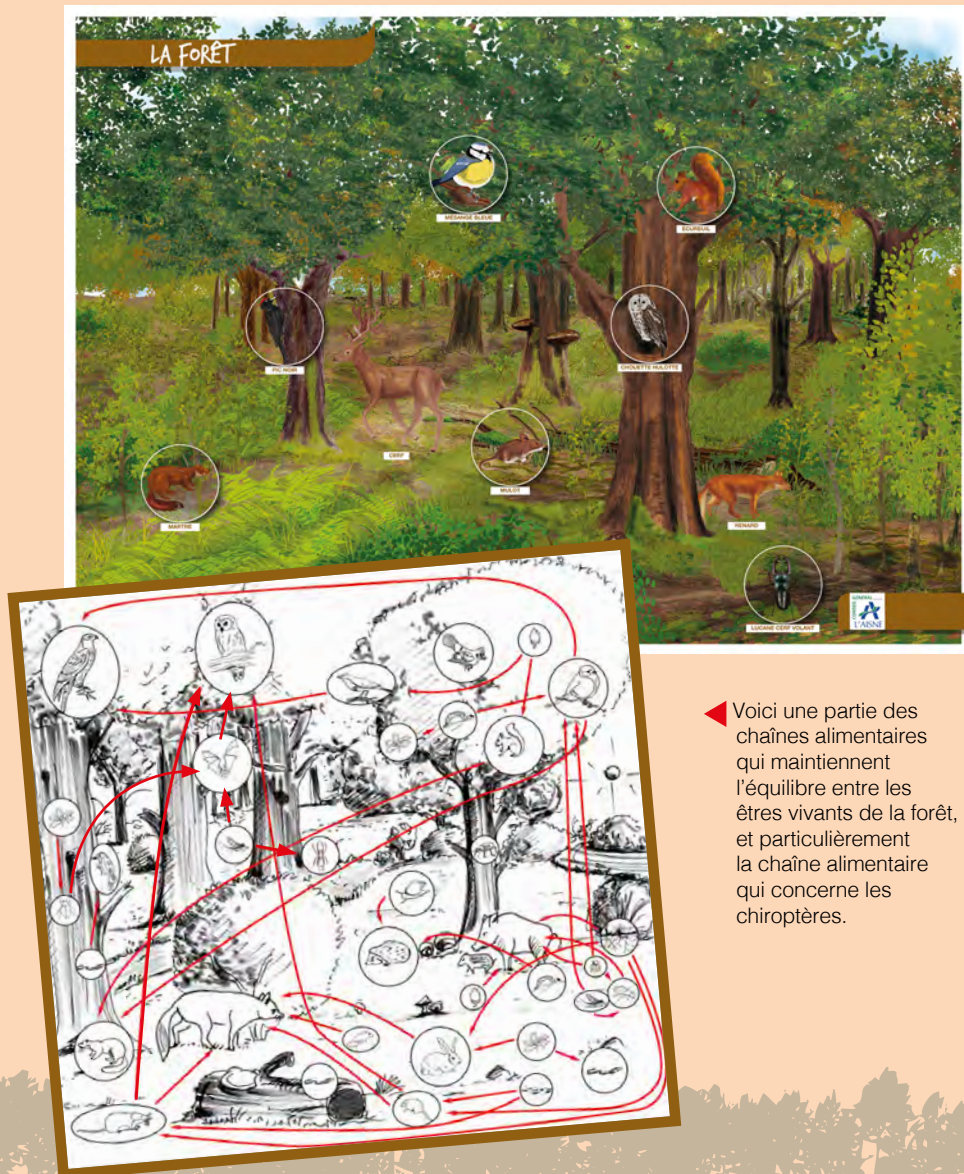


Le 20 août, plus de 25 participants sont venus à la Maison Forestière du **BOIS HARIEZ**  pour découvrir une partie de la forêt environnante, favorable aux chauves-souris à la recherche d'insectes à consommer et d'abris.

À la Maison Forestière, les participants ont pu en apprendre plus sur les chiroptères et les observer grâce à une projection et deux caméras placées dans le grenier et la cave. Au crépuscule, le public a assisté à la sortie des petits rhinolophes pour chasser.

PROPOSITIONS D'ANIMATIONS AUX CENTRES DE LOISIRS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RETZ-EN-VALOIS

Des affiches et des sons pourront présenter la plupart des écosystèmes du territoire, tels que ci-dessous. ▼



◀ Voici une partie des chaînes alimentaires qui maintiennent l'équilibre entre les êtres vivants de la forêt, et particulièrement la chaîne alimentaire qui concerne les chiroptères.

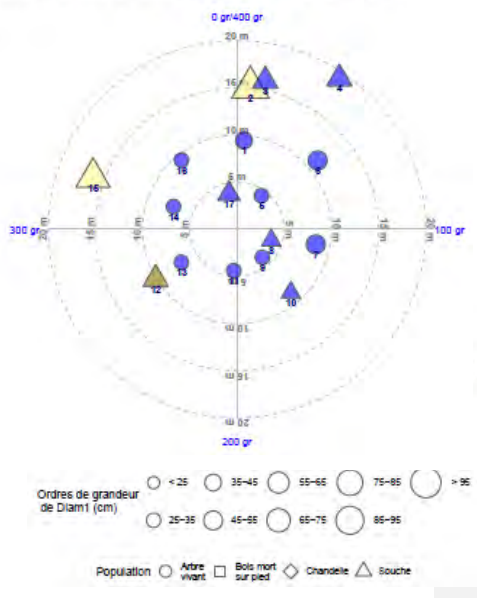
3. Amélioration des connaissances sur les vieux arbres et le bois mort (2/2)

FIN DES ANALYSES DES INVENTAIRES RÉALISÉS EN 2021

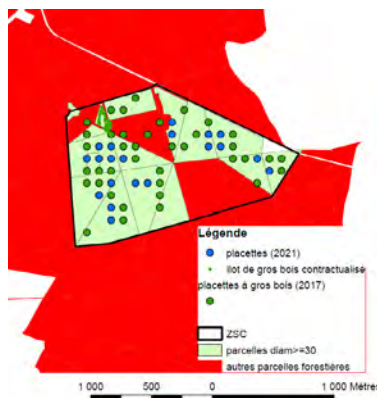
Sur des placettes de 20 m de rayon tirées au sort dans les 3 entités, comme ci-contre

au **CHAPEAU DES CORDELIERS** ▶

Sur chaque placette, les arbres adultes ont été géolocalisés, mesurés (diamètre à 1m30 de hauteur) et décrits ▼



Placette 107 du **CHAPEAU DES CORDELIERS**

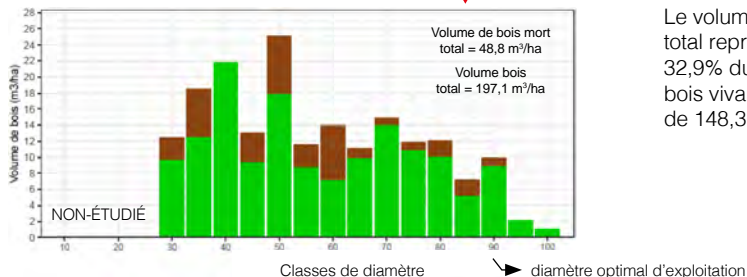


L'ENSEMBLE DES RELEVÉS REPRÉSENTE LA HÊTRAIE QUI DOMINE ACTUELLEMENT LES 3 ENTITÉS.

Les placettes seront de nouveau suivies après 2030, afin de mesurer les changements qui seront la conséquence des activités humaines locales et des changements climatiques globaux. Les différents facteurs d'influence peuvent être aussi bien favorables que défavorables.

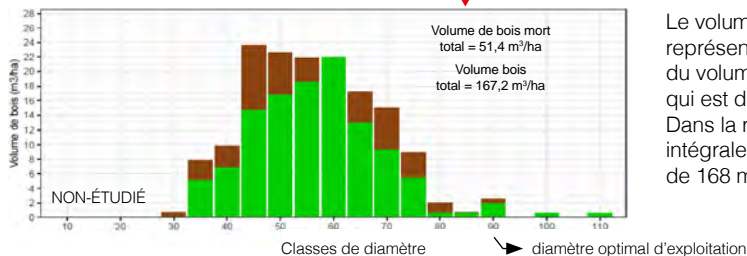
VOLUMES MOYENS DE BOIS, VIVANT ET MORT, SUR UN HECTARE DES PARCELLES

CHAPEAU DES CORDELIERS



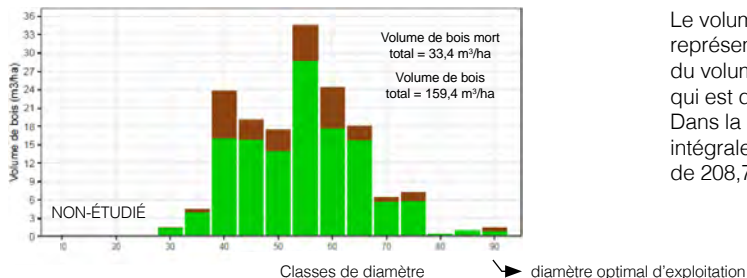
Le volume de bois mort total représente environ 32,9% du volume de bois vivant, qui est de 148,3 m³/ha.

BOIS HARIEZ



Le volume de bois mort total représente environ 44,4% du volume de bois vivant, qui est de 115,8 m³/ha. Dans la réserve biologique intégrale, c'est 64,1% de 168 m³/ha.

BOIS DE HAUTWISON

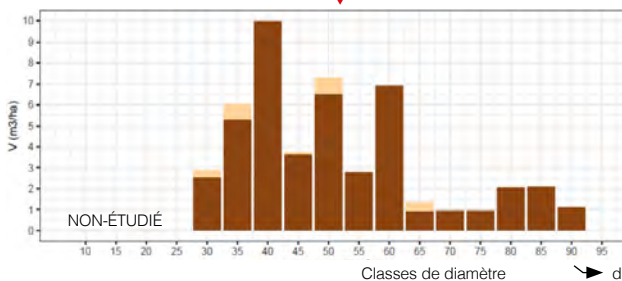


Le volume de bois mort total représente environ 26,5% du volume de bois vivant, qui est de 126 m³/ha. Dans la réserve biologique intégrale, c'est 23,9% de 208,7 m³/ha.

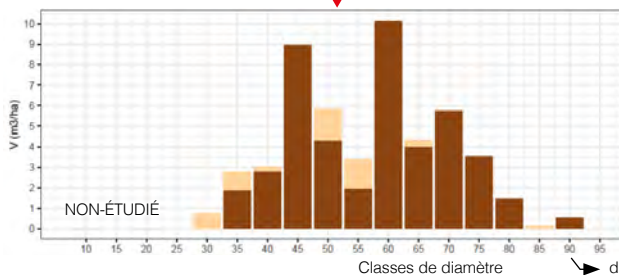
Bois mort Bois vivant

VOLUMES MOYENS DE BOIS MORT, DEBOUT OU TOMBÉ, SUR UN HECTARE DES PARCELLES

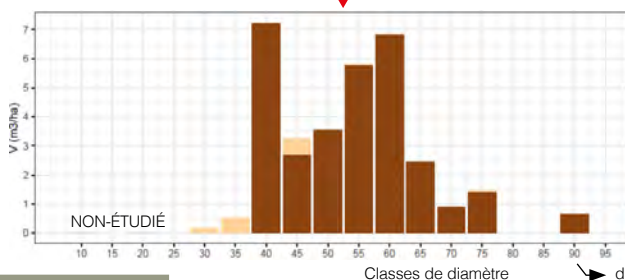
CHAPEAU DES CORDELIERS



BOIS HARIEZ



BOIS DE HAUTWISON



Bois mort au sol Bois mort sur pied

Les animaux qui vivent grâce au bois mort au sol ne sont pas les mêmes que ceux qui vivent grâce au bois mort sur pied. Parmi les coléoptères saproxyliques, le lucane cerf-volant vit au sol, tandis que le scarabée pique-prune vit dans le bois mort sur pied.

4. Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes

RECETTE D'UN BÂCHAGE DE RENOUÉE DU JAPON

PRÉALABLEMENT FAUCHÉE SUR PLACE, AU BOIS HARIEZ

- ▶ Creusement d'une tranchée d'au moins 30 cm de profondeur, à 4 m de la Renouée du Japon, pour anticiper la pousse centrifuge de ses racines grâce à ses réserves.
- ▶ Pose d'un géotextile résistant à une traction longitudinale d'au moins 25 kN/m et à une déchirure d'au moins 1,5 kN, avec recouvrement d'au moins 50 cm à chaque raccord.
- ▶ Lestage des raccords par de la terre locale ou des rondins de bois.

Résultat au 18 août 2022 : des plantes adventices ont poussé sur les lests de terre. Des poacées et de la fougère aigle ont poussé sur les racines de renouée du Japon prises entre la bâche enterrée et la route. Cet endroit est le point faible du dispositif. Il sera donc surveillé dès fin-avril 2023.

Contrat signé en 2021 pour éradiquer par manque de lumière cette colonie de Renouée du Japon.



Montant des travaux hors maîtrise d'œuvre : 3 775 € HT (2 378,25 € HT financés par l'Union Européenne et 1 396,75 € HT financés par l'État)



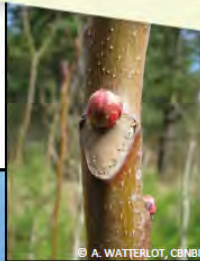
RECETTES POUR L'ÉRADICATION DE L'AILANTE GLANDULEUX, PEUT-ÊTRE EN 2023 DANS UN BOIS PRIVÉ À PROXIMITÉ DU BOIS HARIÉZ



© A. WATTELLOT, CBNBI



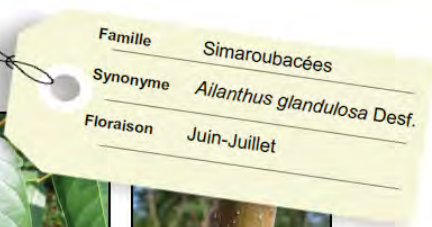
© A. WATTELLOT, CBNBI



© A. WATTELLOT, CBNBI



© A. WATTELLOT, CBNBI



L'Ailante glanduleux est un arbre pouvant atteindre 25 m de hauteur. La présence de cicatrices foliaires est observable sur les jeunes rameaux (photo en haut à droite). Les feuilles dégagent une odeur désagréable au froissement et sont complètement divisées en 13 à 25 (-39) folioles dont la base peut être légèrement rognée et pourvue de 1 à 4 dents munies d'une glande (photo du centre). Il produit, de juin à juillet, des panicules de fleurs blanc-jaunâtres dégagant une odeur forte et désagréable. Ces fleurs donneront naissance à des fruits ailés (samares), teintés de rouge (photo de gauche).

- ▶ Des précautions vestimentaires sont à prendre : le port de gants imperméables est impératif pour éviter tout contact avec la sève de l'arbre.
- ▶ L'arrachage mécanique garantit des résultats rapides et très satisfaisants, mais ne peut être envisagé que dans les zones humides ou sur les terrains meubles à faible enjeu en termes de patrimoine naturel. L'impact sur le site, lié à l'accès et aux manœuvres des engins mécaniques, est aussi à prendre en compte dans le choix d'un tel mode de gestion.
- ▶ Des coupes répétées pendant plusieurs années, au moment de la floraison, vont épuiser au fur et à mesure les réserves des individus et la banque de semences contenue dans le sol.
- ▶ Le cerclage consiste à réaliser deux entailles circulaires autour du tronc, distantes de 10 centimètres, et de quelques centimètres de profondeur, jusqu'à l'aubier (situé sous l'écorce). La sève élaborée ne circule plus vers les racines, mais les feuilles reçoivent toujours de l'eau : la vie de l'arbre est alors ralentie, l'arbre se dessèche et tombe au bout de 1 à 3 ans (alors qu'une coupe le stresse et engendre en réaction de nombreux rejets). Cette opération est à réaliser à hauteur d'homme et au début de l'automne. Elle est à envisager sur de grandes parcelles colonisées ou lorsque les moyens humains sont limités, mais uniquement dans les lieux peu fréquentés afin d'éviter tout accident lié à la chute des arbres.
- ▶ Les jeunes plants peuvent être éliminés en pratiquant un arrachage manuel, en veillant à extraire l'appareil racinaire.
- ▶ Après cerclage, même affaiblis, il est possible que certains individus rejettent tout de même : il s'agira alors de couper ces repousses les années suivantes.

5. Contractualisation

EN 2023, IL EST ENVISAGÉ DEUX TYPES DE TRAVAUX

► Le débroussaillage avec exportation d'une lande au **BOIS HARIEZ**. Les bouleaux et ronces seront respectivement coupés ou fauchés. Les Callunes fausse bruyère seront conservées.

► La création et la restauration de mares aux **BOIS HARIEZ**, **CHAPEAU DES CORDELIERS** et **BOIS DE HAUTWISON**.

Les mares sont pour la plupart comblées par la matière organique. Les travaux consisteront à dégager la surface de la zone humide et à légèrement creuser le centre du fond argileux, afin de conserver de l'eau plus longtemps l'été. Pour trois d'entre elles, un piquetage sera réalisé afin de mettre en défens les stations d'Osmonde royale.

BOIS HARIEZ

Mare 1 en avril 2022



Mare 8 en avril 2022



CHAPEAU DES CORDELIERS

BOIS DE HAUTWISON

Il s'agira de créer des dépressions le long de chemins, retenant l'eau de pluie et favorisant la flore pionnière sur sol acide.

Pas de débroussaillage nécessaire, accès faciles.

Creusement sur maximum 1 mètre de large et 15 à 20 centimètres de profondeur.

Exemple d'implantation de la dépression



Crédits photographiques : Conservatoire d'espaces naturels en Hauts-de-France

Arbre-habitat à coléoptères cétoines, mangés par des chauves-souris,
sur une des placettes étudiées au **CHAPEAU DES CORDELIERS**

Crédits photographiques : O. Rocher, stagiaire à l'ONF



Document réalisé dans le cadre de la CC-CIV - Réalisation des outils de planification : ONF - R. Allég, J. Lemaire, sans mention contraire



Communauté de Communes

Tél. 03 23 96 61 35
www.cc-retz-en-valois.fr

9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX